

CONSEILS PRATIQUES POUR RECHERCHER UN EMPLOI EN FRANCE



Vous souhaitez vivre et travailler en France. Pôle emploi est un organisme national du Service Public français de l'Emploi et peut vous aider dans vos démarches.

VOTRE INSCRIPTION

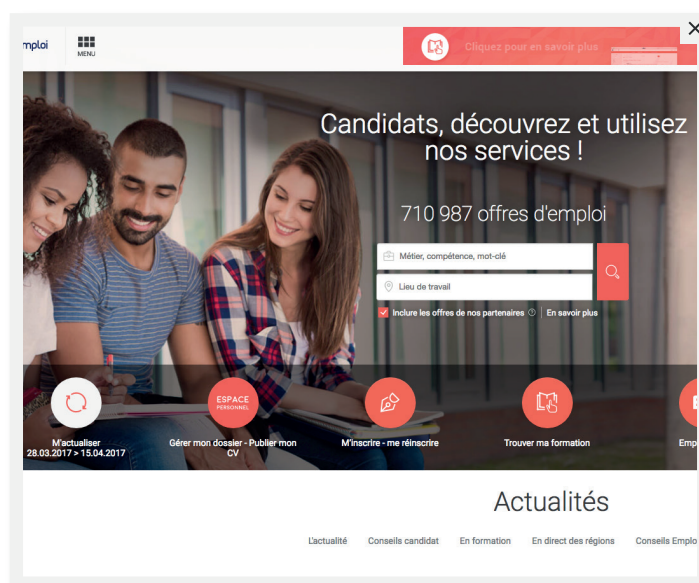
L'inscription à Pôle emploi s'effectue en ligne sur le site www.pole-emploi.fr. Vous pouvez vous faire accompagner dans cette démarche par un proche ou une association. Des postes informatiques sont à votre disposition en agence, des conseillers peuvent vous apporter un appui.

Si vous êtes ressortissant de l'Union Européenne (UE), de l'Espace Economique Européen (EEE), de la Suisse, de Monaco, Andorre et Saint Marin, vous avez accès au marché du travail et vous pouvez vous inscrire avec votre pièce d'identité.

Si vous êtes ressortissant d'un autre pays, vous aurez besoin de votre titre de séjour fourni par la préfecture qui vous autorise à travailler. Celui-ci doit être en cours de validité.

A la fin de l'inscription en ligne, vous prenez rendez-vous pour rencontrer un conseiller.

Votre agence d'inscription dépend de votre adresse.



i VOTRE INSCRIPTION VOUS PERMET :

- d'accéder aux services de Pôle emploi dans les agences et sur le site www.pole-emploi.fr
- d'être accompagné et conseillé dans votre recherche d'emploi
- de pouvoir obtenir certaines aides financières pour votre recherche d'emploi.

i VOTRE INSCRIPTION VOUS ENGAGE À :

- indiquer chaque mois si vous êtes toujours à la recherche d'un emploi (« actualisation de votre situation ») ;
- informer Pôle emploi de tout changement de situation : arrêt maladie, déménagement...
- répondre aux convocations de Pôle emploi ;
- faire des démarches pour retrouver un emploi et accepter les propositions qui correspondent à votre projet professionnel.

VOS RENDEZ-VOUS AVEC VOTRE CONSEILLER

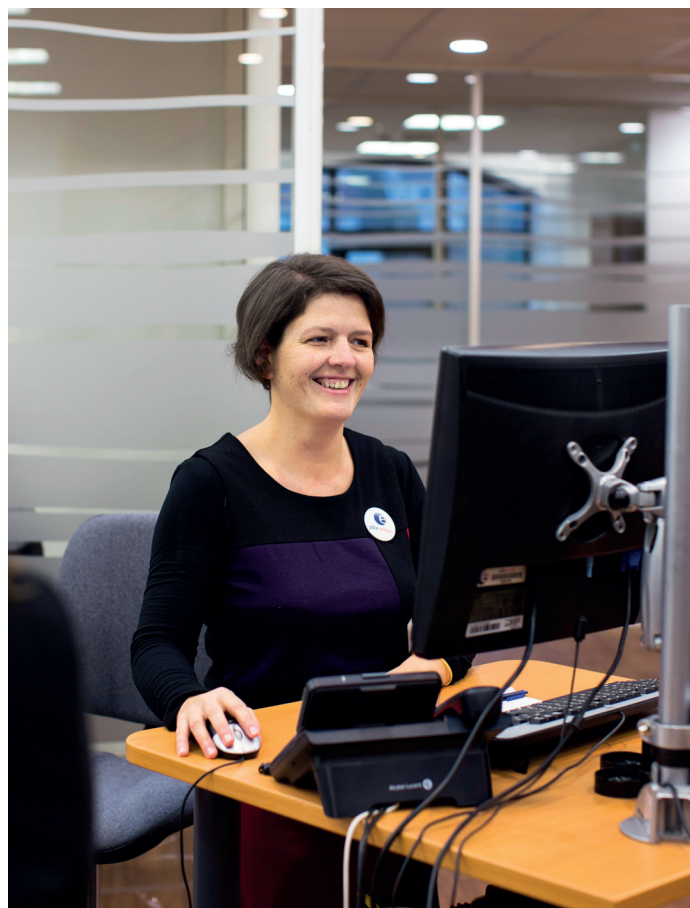
Votre conseiller référent vous accompagne dans vos démarches pour trouver un emploi.

En fonction de vos besoins, votre conseiller vous aide à définir votre projet professionnel, le préparer et le mettre en œuvre.

Pour cela, il vous donne des informations sur le marché du travail, les métiers et les qualifications.

Lors de vos entretiens, vous fixez ensemble les actions à réaliser pour atteindre vos objectifs.

Si vous avez conclu un contrat d'intégration républicaine avec l'OFII, parlez-en à votre conseiller.



i PLUSIEURS MODES DE CONTACT :

- Des entretiens personnalisés en agence locale mais aussi en visioconférence.
- Des échanges possibles par mail avec une réponse garantie dans les 72h.
- Des contacts téléphoniques lorsque vous en avez besoin.

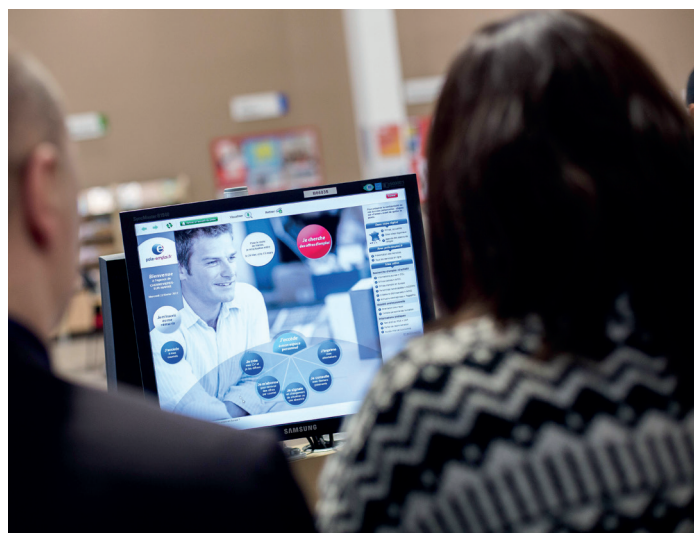
LES SERVICES DISPONIBLES

Votre conseiller référent pourra vous conseiller et vous orienter vers les services les plus adaptés à vos besoins et à votre niveau de maîtrise de la langue.

Les services sont disponibles en agence ou chez nos partenaires. Certains sont accessibles en ligne sur le site www.pole-emploi.fr ou sur l'Emploi store, www.emploi-store.fr

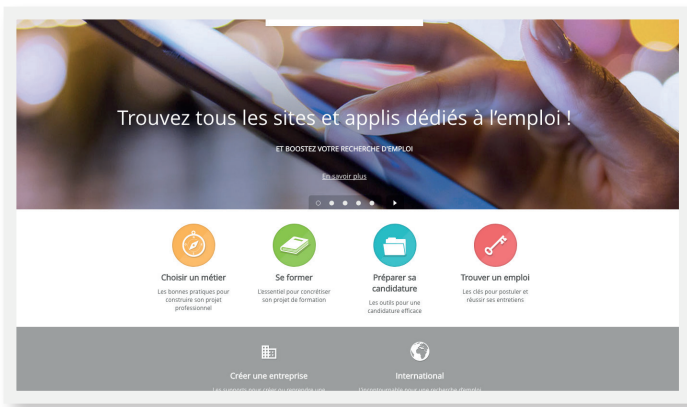
Votre conseiller peut par exemple vous proposer :

- des services en ligne pour **découvrir le marché du travail** : s'informer sur les métiers, connaître les secteurs d'activité porteurs en région ;
- des services pour **construire votre projet professionnel** ;



i A SAVOIR :

- Vous pouvez vous absenter 35 jours par an maximum : signalez votre absence à votre conseiller ;
 - Si vous êtes en arrêt maladie, signalez cet arrêt lors de votre actualisation. Si votre arrêt dépasse 15 jours ou si vous êtes en congé maternité, vous devez vous réinscrire sur internet à la fin de votre arrêt.
- **une évaluation de vos compétences et connaissances professionnelles** pour vérifier que les activités du métier envisagé correspondent à vos compétences ou identifier les savoir-faire à acquérir ;
 - **une immersion en entreprise** durant plusieurs jours pour découvrir un métier ou un secteur qui recrute, confirmer votre projet professionnel ou commencer une première étape vers un recrutement ;
 - une formation professionnelle pour développer les compétences qui vous manquent ;
 - **une validation des acquis de l'expérience professionnelle** : si vous justifiez au minimum d'un an d'expérience professionnelle, la VAE vous permet d'obtenir un diplôme reconnu et de sécuriser votre parcours
 - des ateliers pour vous informer sur **la création d'entreprise** ;
 - et bien d'autres services pour organiser votre recherche d'emploi, trouver les entreprises qui recrutent, préparer vos outils pour postuler (curriculum vitae et lettre de motivation) ou simuler des entretiens.



L'EMPLOI STORE

L'Emploi store est une plateforme créée par Pôle emploi qui propose de nombreux services en ligne pour choisir un métier, se former, préparer sa candidature, créer une entreprise et rencontrer des professionnels :

- Des applications, à utiliser sur tablette ou sur smartphone ;
- Des serious games, pour apprendre en jouant ;
- Des formations en e-learning et des MOOC (cours en ligne ouverts à tous), notamment pour progresser en français.

Rendez-vous sur <http://www.emploi-store.fr>

L'APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS

La pratique du français est nécessaire pour faciliter votre insertion professionnelle.

Si vous êtes concerné par un contrat d'intégration républicaine, des modules de formation en français ont pu vous être proposés selon l'évaluation de votre niveau de français. Informez votre conseiller de l'avancée de votre programme de formation.

Si vous êtes à l'aise avec le numérique, des services gratuits sont disponibles en ligne et dans l'Emploi store :



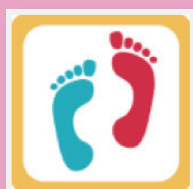
i POUR DÉBUTER:



Un cours en ligne « **Apprendre le Français de base** » traduit en quatre langues (anglais, arabe, pachto et dari) est disponible pour répondre au besoin des débutants

d'acquérir un premier niveau en français. Un parcours de 30H réparties sur 6 semaines vous est proposé pour acquérir les bases du français : le vocabulaire simple de la vie courante, lire des données chiffrées, recopier des mots et des chiffres, reconnaître les différentes écritures.

Il est accessible par l'Emploi store sur ordinateur, smartphone ou tablette .



Utilisable sur smartphone et tablette, l'application « **Pas à pas** » permet de mémoriser des expressions utiles de la vie quotidienne grâce à l'association d'images et de sons ; de s'entraîner grâce aux activités proposées à la fin de chaque pas ; de réviser le vocabulaire.

Téléchargeable sur les plateformes IOS et Android.

i POUR VOUS PERFECTIONNER :

D'autres cours en ligne sont proposés au cours de l'année, vous les retrouvez sur la plateforme www.fun-mooc.fr



Mais aussi l'application **Français 3.0** disponible dans l'Emploi store pour tester son niveau de français général (compréhension écrite et orale) et renforcer sa maîtrise du français dans différents contextes professionnels comme le commerce, l'hôtellerie-tourisme, la santé.



VOTRE « ESPACE PERSONNEL » DISPONIBLE SUR WWW.POLE-EMPLOI.FR

Lors de votre inscription, vous créez votre espace personnel.
Il vous permet de réaliser de nombreuses actions :

Consulter les informations sur :

- les rendez-vous avec votre conseiller,
- les courriers envoyés par Pôle emploi.

Mettre à jour votre dossier en nous indiquant :

- chaque mois votre situation de demandeur d'emploi, « l'actualisation ». C'est obligatoire.
- vos changements de situation personnelle, si vous êtes en maladie, congé maternité ou en formation,
- vos changements de coordonnées, surtout si vous déménagez.
Si vous ne dépendez plus de la même agence, un nouveau conseiller référent prendra le relais.

Transmettre des informations à Pôle emploi :

- envoyer des attestations en les téléchargeant,
- prévenir d'une absence à un rendez-vous,
- demander une aide financière.

Utiliser le service CV et recevoir des offres d'emploi :

- vous pouvez publier votre CV pour vous faire connaître auprès des entreprises,
- les entreprises peuvent vous envoyer directement des propositions d'emploi,
- vous pouvez vous abonner à 5 métiers différents pour recevoir, tous les jours par email, les nouvelles offres qui correspondent à vos critères.



POUR EN SAVOIR PLUS

Découvrez tous les services de Pôle emploi

www.pole-emploi.fr & www.emploi-store.fr

